RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABD PARTNERS

Société par actions simplifiée à capital variable
Au capital de 100 euros
Siège social : 206 AVENUE DE FRONTON
RESIDENCE LE MYOSOTIS BATIMENT B REZ, 31200 TOULOUSE
890 783 830 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 MARS 2024

L'an 2024,
Le 31 mars,
A 19 heures,

Monsieur Ahmed CHREIF, demeurant [redacted]

Associé Unique de la société ABD PARTNERS,

A pris les décisions suivantes :

- Constatation de la reconstitution des capitaux propres de la Société,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Ahmed CHREIF, Associé Unique, constate qu'à la suite de réalisation de bénéfices suffisants, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient, conformément aux dispositions des articles L. 225-248 et R. 123-66 du Code de commerce, de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Toulouse

Signé le 14-01-2025

L'Associé Unique
Ahmed CHREIF

[redacted]

A.C.